



APPEL À BÉNÉVOLES

Vous souhaitez participer à la défense des droits et libertés ?

Devenez délégué·e du Défenseur des droits dans votre département.

Le Défenseur des droits, institution publique indépendante créée en 2011, est chargé de veiller au respect des droits fondamentaux et des libertés individuelles. Plus concrètement, le Défenseur des droits peut être saisi gratuitement par toute personne qui estime que ses droits n'ont pas été respectés.

Dans le cadre de son activité, le Défenseur des droits s'appuie sur près de 250 collaborateurs qui travaillent au siège à Paris ainsi que sur plus de 500 délégués bénévoles du Défenseur des droits. Ces derniers assurent des permanences dans plus de 830 points d'accueil : maisons du droit et de la justice (MJD), points d'accès au droit (PAD), mairies, préfectures ainsi que dans les établissements pénitentiaires.

Les permanences du secteur de Pontarlier et Valdahon ainsi qu'à la maison d'arrêt de Besançon sont à pourvoir à partir de l'automne 2022.

Missions

Les missions des délégués consistent à **écouter, informer, réorienter les usagers** vers une structure adaptée, **régler à l'amiable** ou transmettre la demande au siège, dans le cadre de litiges concernant :

- un dysfonctionnement d'un service public,
- la protection de l'intérêt supérieur et des droits de l'enfant,
- une discrimination.

Dans l'exercice de leur mission, elles/ils peuvent également réaliser des actions de **promotion de l'égalité et de l'accès aux droits**.

Engagement

Les délégués s'engagent à tenir **2 demi-journées hebdomadaires de permanence** d'accueil du public auxquelles il convient d'ajouter une durée équivalente permettant l'analyse et le traitement des réclamations. Les délégués s'engagent à assurer

le suivi des demandes reçues via le logiciel informatique de l'institution et à présenter un bilan d'activité à la presse une fois par an.

Qui peut devenir délégué ?

Aucune compétence juridique n'est requise et tous les profils sont les bienvenus ! Toutefois, il convient de posséder une **bonne capacité d'écoute**, d'avoir le **sens et le goût du contact**, de disposer d'une **bonne capacité d'analyse et de synthèse** et d'être capable de **rédiger des courriers** et d'**utiliser les outils informatiques courants** (traitement de texte, messagerie, navigation sur internet, utilisation du logiciel de l'institution).

Ces missions vous intéressent ?

Adressez une lettre de motivation et un CV par voie électronique au Pôle régional Bourgogne-Franche-Comté : bfc@defenseurdesdroits.fr

Pour plus d'informations sur le Défenseur des droits : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr>